

9022

ADDITIF LIQUIDE AU LATEX

PROFIX



Description

L'ADDITIF 9022 est un liquide à base de latex polymère qui sert à améliorer l'adhésion et la résistance chimique et qui renforce les coulis aux polymères POLY 500/600 en les rendant plus résistants au gel et aux chocs. Pour une installation extérieure, l'ADDITIF 9022 remplace l'eau normalement employée dans la préparation du coulis. L'addition du latex rend la couleur plus foncée.

L'ADDITIF 9022 remplace aussi l'eau normalement employée dans la préparation du ciment, ce qui augmente considérablement le lien entre le béton existant et la couche ajoutée. Il confère également au mélange une flexibilité qui lui permet de résister aux cycles de variation de température.

Caractéristiques

- Rend le coulis plus résistant aux chocs
- Fortifié aux polymères
- Pour utilisation à l'intérieur et à l'extérieur

Formats

Offert en contenant de 1L – 12 par caisse
Offert en contenant de 4L – 4 par caisse



Données techniques @ 22°C

Une fois mélangé au coulis

Force de compression	3000 psi
Absorption d'eau	Moins de 4%
Densité	120 lbs / po
Niveau de COV	0 g/L

Vie du produit

LATEX 9022 : 24 mois suivant la date de fabrication (dans un endroit sec et tempéré).

Notes techniques

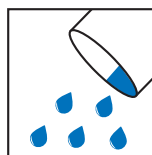
- Le LATEX 9022 remplace l'eau (habituellement) utilisée dans le coulis dans les mêmes proportions. Veuillez vous référer aux instructions du fabricant.

Instructions

Support

Le support est sans doute l'étape la plus importante afin de vous assurer une installation sans tracas à long terme. Référez-vous au bulletin technique « Support recommandés » sur le site internet. Le support doit être conforme aux règles établies par l'ACTTM et le TCA.

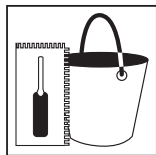
Mélange



Additif à coulis

Utiliser le LATEX 9022 pur pour des applications à l'extérieur (4 litres de LATEX 9022 pour 22.7 kg de coulis-sable POLY 500). Pour une utilisation à l'intérieur, diluer avec de l'eau propre dans une proportion de 1/1. Ajouter le coulis au latex et mélanger pour obtenir une consistance lisse et épaisse. Laisser reposer 10 minutes et brasser à nouveau.

Application



Voir fiche technique du POLY 500/600.

Nettoyage



Bien nettoyer les outils avec de l'eau pendant que le produit est frais.

Restrictions

- Protéger du gel
- Doit être utilisé avec le POLY 500 à l'extérieur

Garantie

Le produit est garanti 1 an si installé selon les instructions de La Margna inc., l'ACTTM et le TCA. Une extension de cette garantie est disponible. Voir la littérature s'y rattachant sur notre site internet.

LEED



Leadership in Energy & Environmental Design (LEED) est un système d'évaluation pour bâtiment écologique qui conçoit, exploite, compare et certifie les bâtiments durables partout sur la planète. Le Conseil du bâtiment durable du Canada certifie le projet en fonction du total de points obtenus après des vérifications et un examen de la documentation soumise par l'équipe de conception et de construction.

Qualité des environnements intérieurs :

Crédit QEIc3.2 option 3 - Qualité de l'air intérieur
Crédit QEIc4.1 - Matériaux à faible émission

Matériaux et ressources :

Crédit MRc5.1 - 10% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale
Crédit MRc5.2 - 20% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale

Référez-vous au site internet de PROFIX pour les lettres de certification.

Santé et Sécurité

Consulter la fiche signalétique sur le site internet pour les procédures de manipulation sécuritaires.

Support technique

Pour toutes questions, veuillez contacter notre service à la clientèle PROFIX au numéro sans frais : 1-800-463-6850

info@profixsystems.com

PROFIX est une marque enregistrée.

La Margna inc.
412, St-Sacrement, Québec, Québec
G1N 3Y3 CANADA
Tél. : (418) 688-8286
Fax : (418) 688-2070
www.profixsystems.com

Responsabilité

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. Par conséquent, nous déclinons toute responsabilité envers quiconque pour tout dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de nos produits de façon non conforme aux modes d'emploi spécifiés par La Margna inc.

1 avril 2010